

Assemblée générale Cœur de Bastide



AGO annuelle – 23 mars 2023

Ordre du jour



- **Présentation du rapport moral** sur l'activité 2022.
- **Présentation des activités 2023 et perspectives**
- **Lecture du rapport financier** de l'association.
- **Lecture du rapport du Commissaire aux comptes** sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022.
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.612-5 du Code du commerce.
- **Approbation des comptes** de l'exercice clos le 31/12/2022.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- **Renouvellement des membres du Conseil d'administration.**
- **Questions diverses**

Présentation du rapport d'activité sur la situation morale 2022

Un nombre d'adhérents stable

450 adhérents (dont 80 enfants)

Une mobilisation forte

70 à 100 visiteurs /jour,

Plus de 100 dossiers d'écrivain public /semaine,
30 professionnels et associations, 12 mairies,
120 bénévoles engagés et présents toute l'année.

Une professionnalisation de l'équipe salariée

Merci à l'équipe permanente et à son engagement

Edwige, Véro, Bérénice, Lisa, Kim, Charlie et Youssef.

Les moments forts de Cœur de Bastide en 2022

Remerciements : Mairie de Sainte-Foy-la-Grande, CAF, MSA, CdC, Département de la Gironde, Région NA, ANCT et FranceTiers-lieux

- État / Commune de Sainte-Foy-la-Grande
 - **Campus connecté** pour 10 étudiants
- CAF-MSA-Département
 - **Elargissement du CLAS** à tout le Pays foyen
- Etat - France services
 - Prise en charge du poste de **Conseiller numérique**

Activités 2023 et perspectives 2024



**Support
associations**

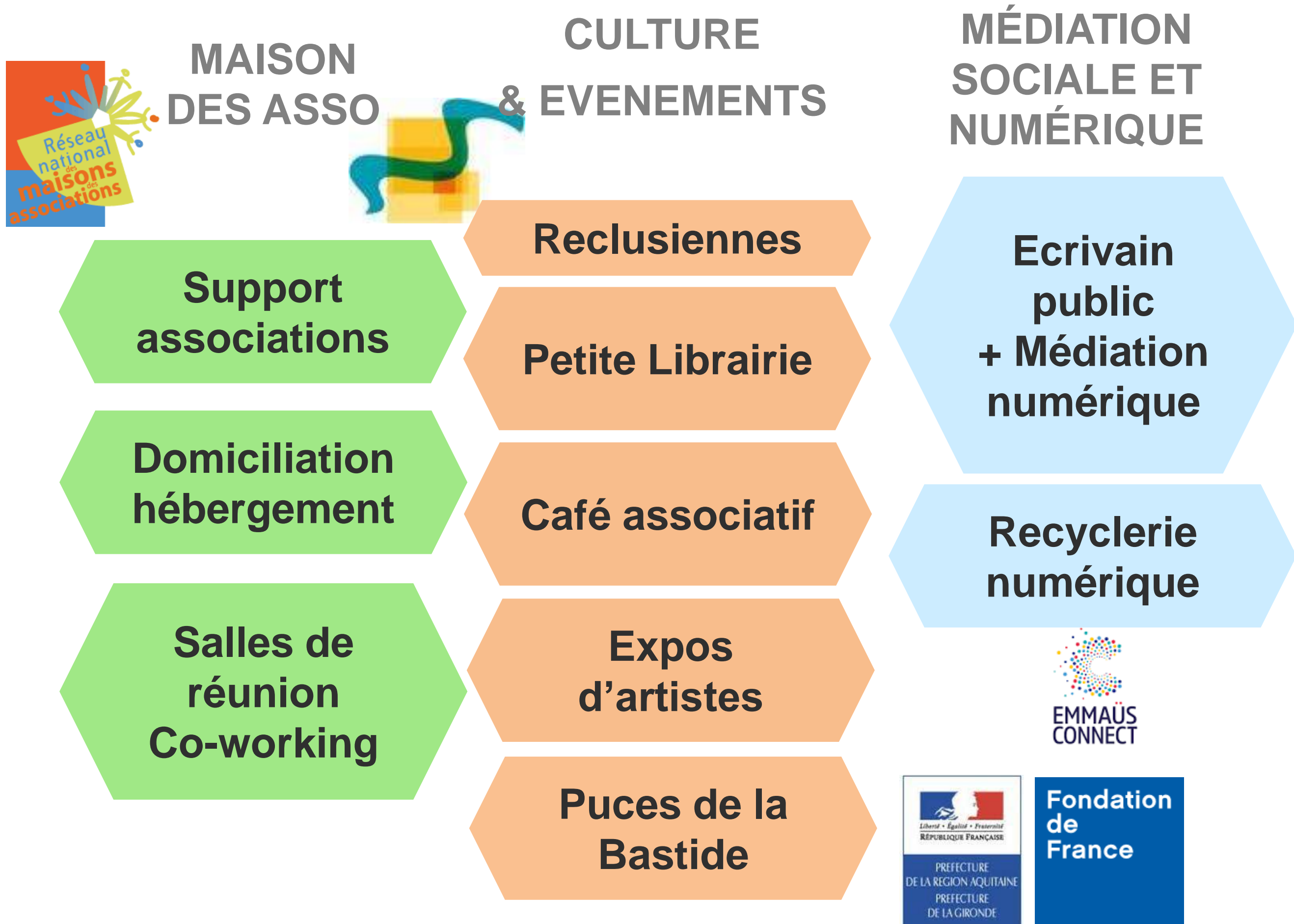
**Domiciliation
hébergement**

**Salles de
réunion
Co-working**

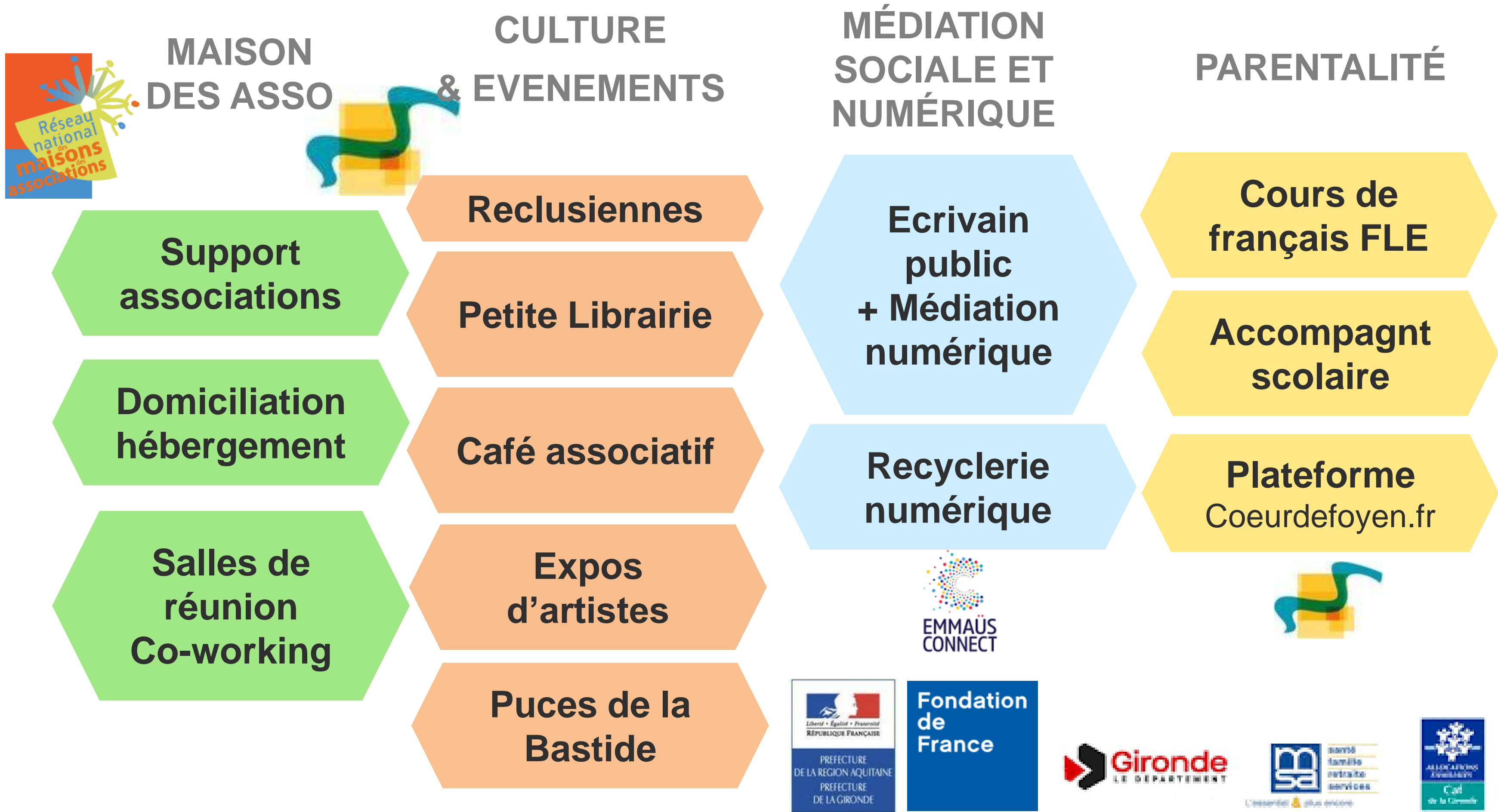
Activités 2023 et perspectives 2024



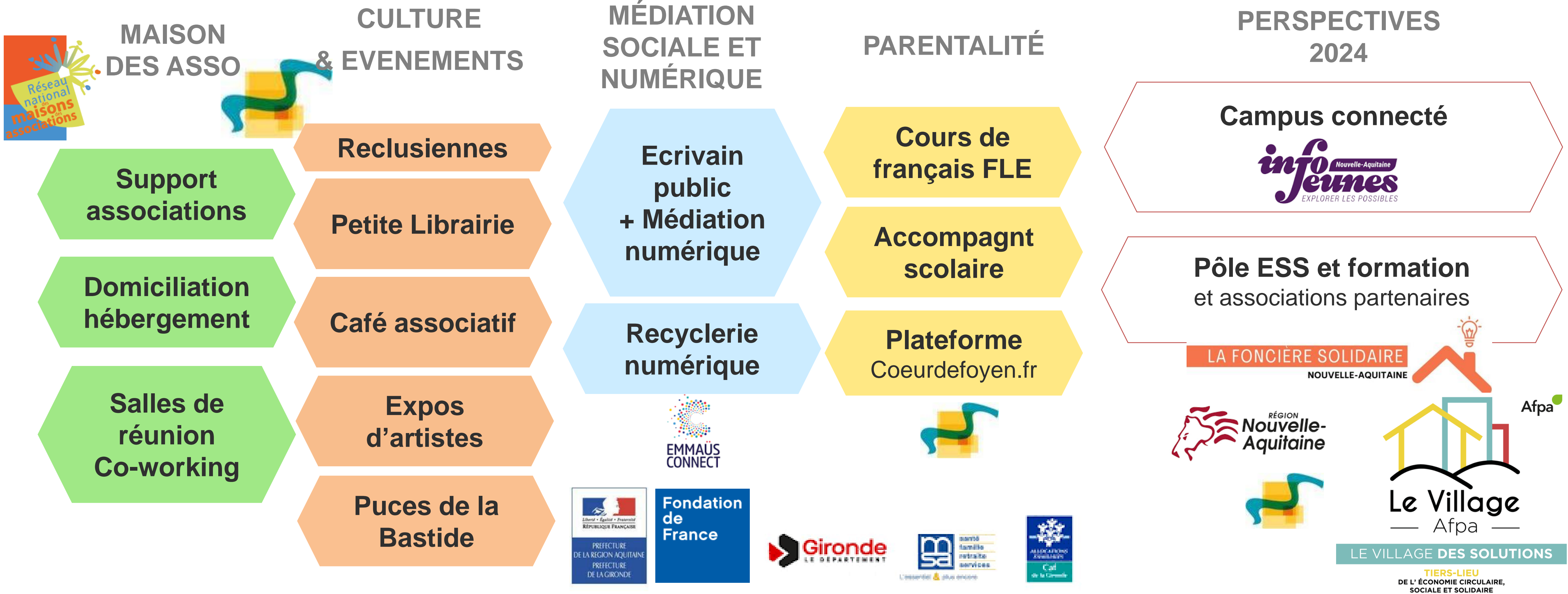
Activités 2023 et perspectives 2024



Activités 2023 et perspectives 2024



Activités 2023 et perspectives 2024

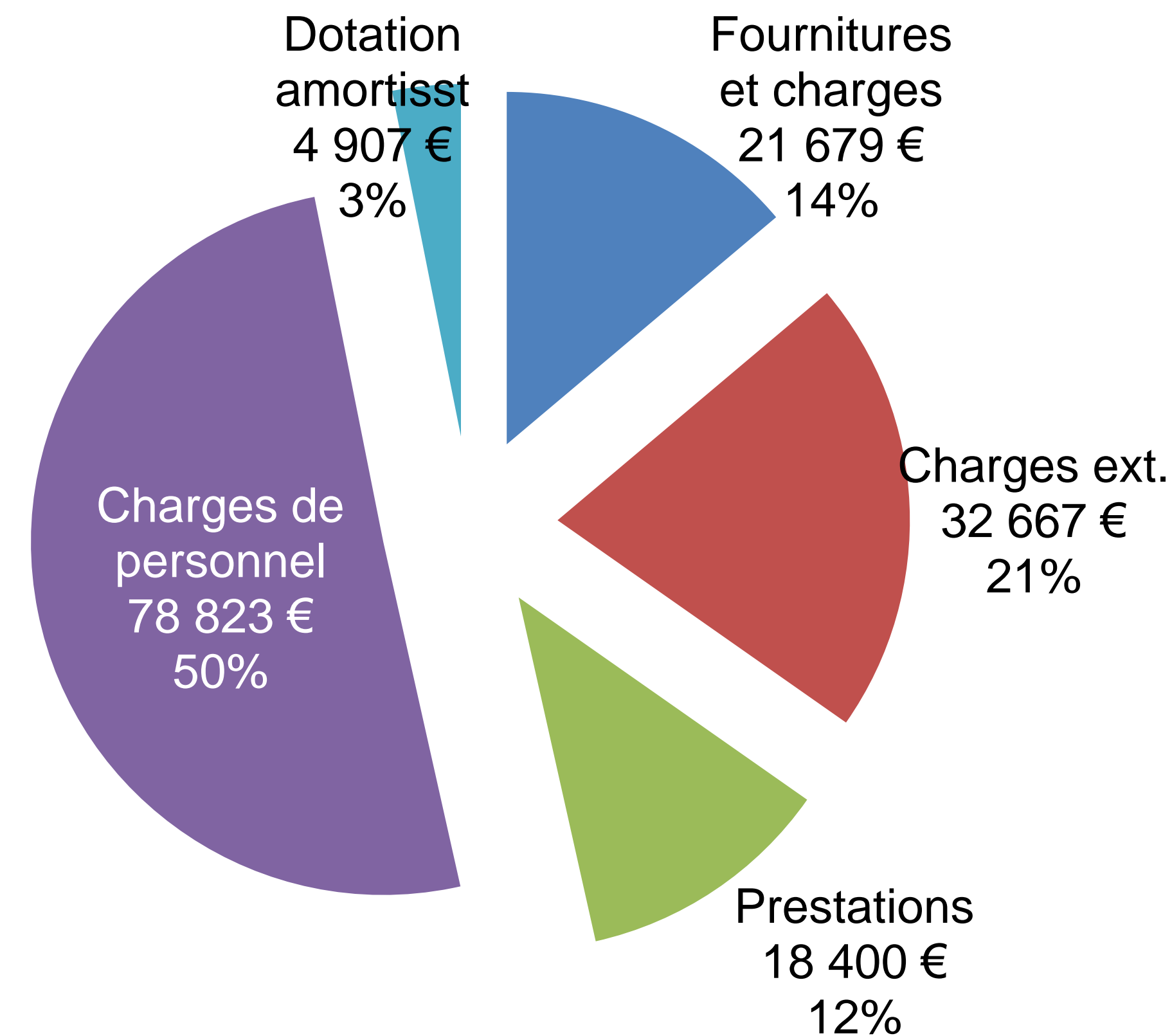
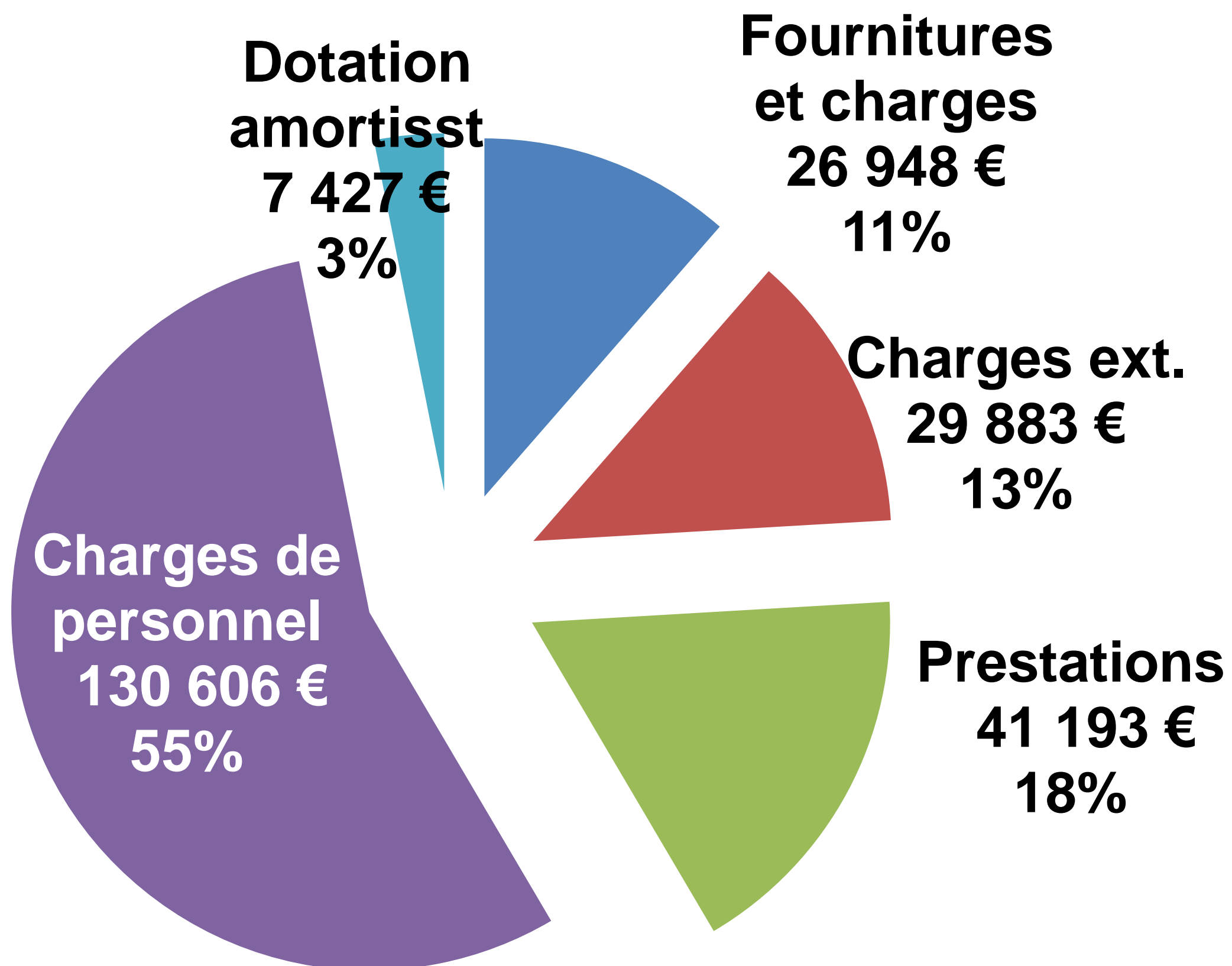


Rapport financier 2022

Charges 2022 - 236 057 €

+ 50 %

Charges 2021 - 156 476 €

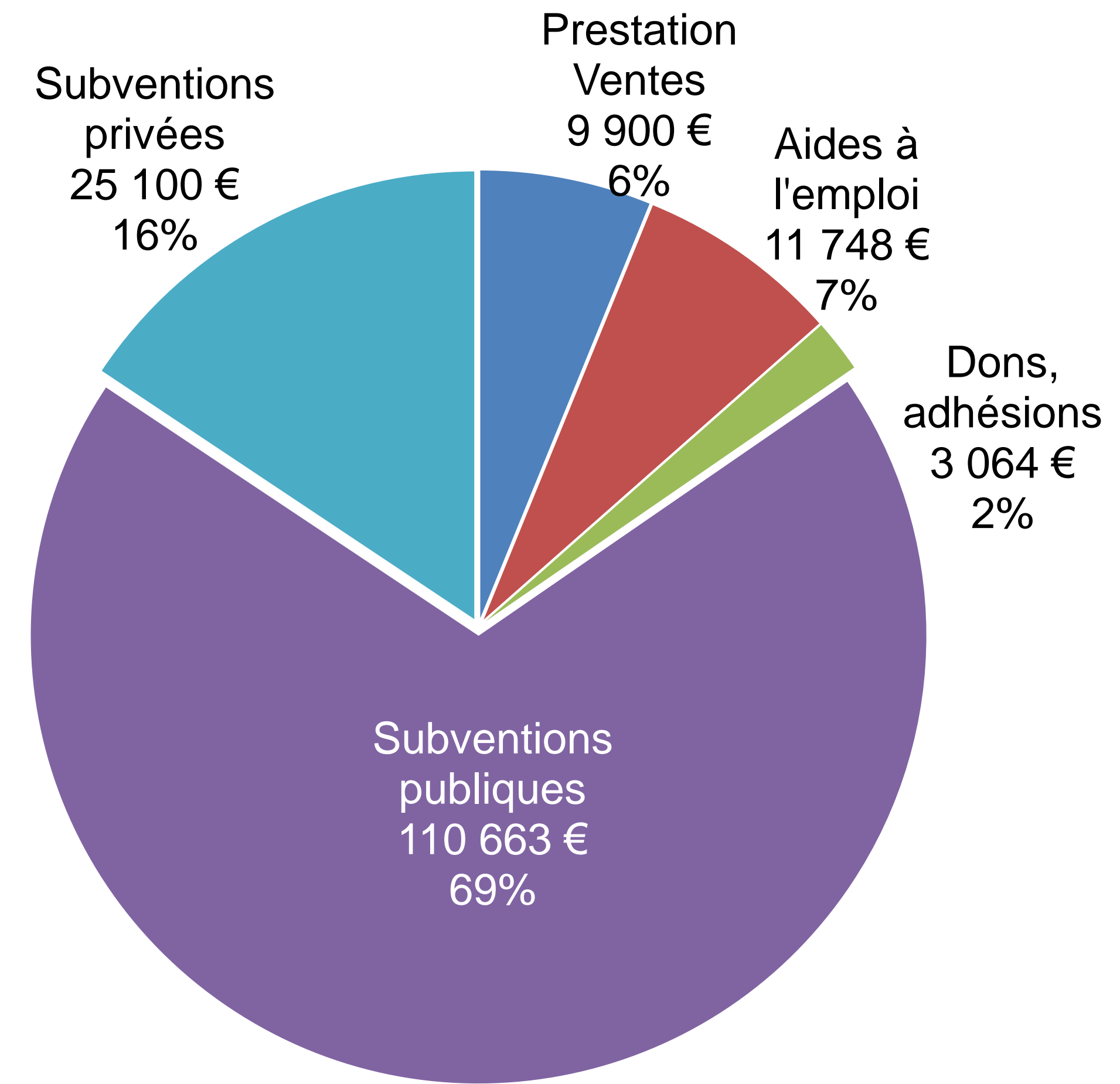
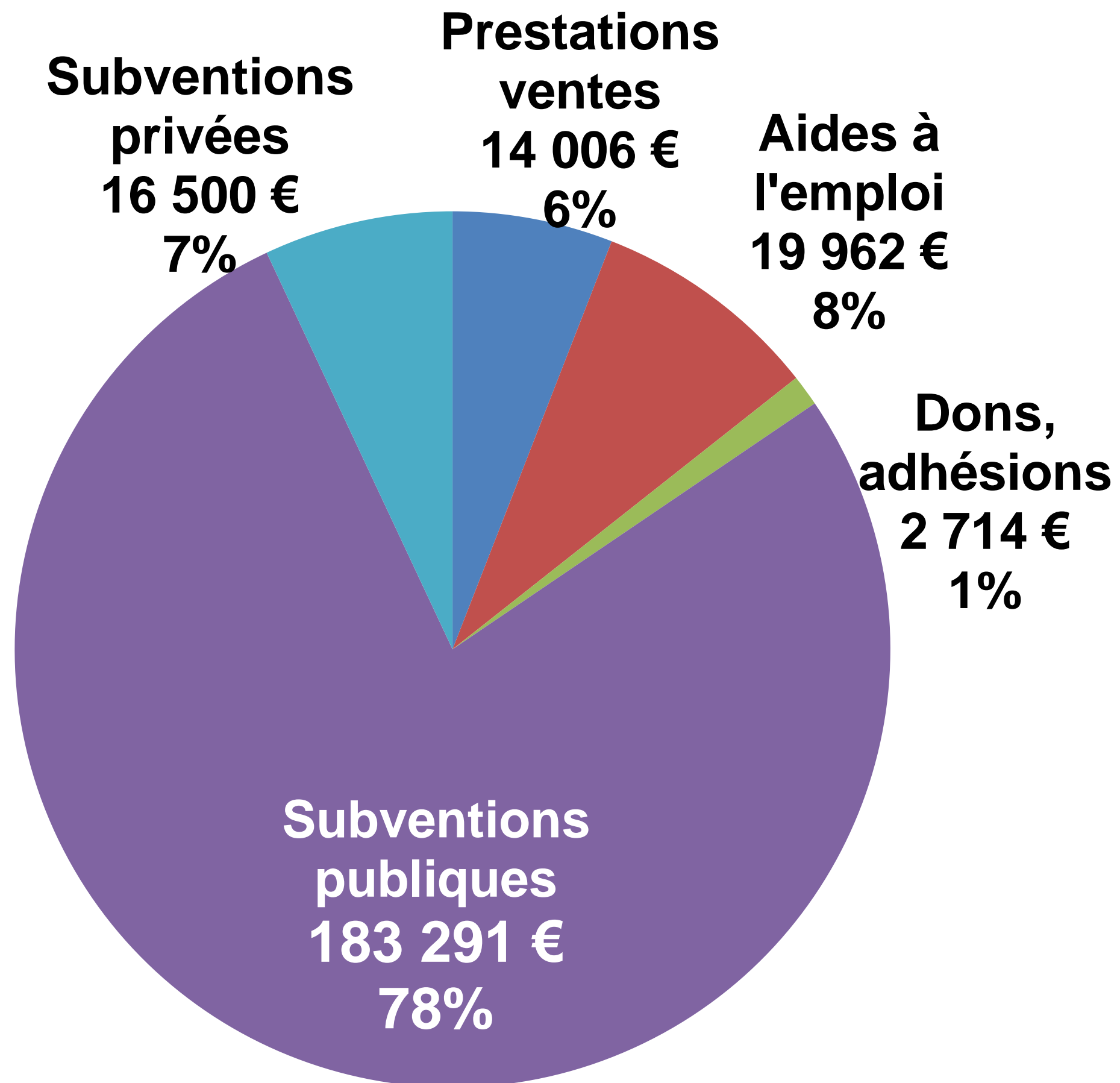


Rapport financier 2022

Produits 2022 + 237 360€

+ 48 %

Produits 2021 + 160 475 €



Rapport financier de l'association

Détail des subventions 2022

Répartition par action financée	Montant
CAF Accompagnement scolaire	30 000,00
Département Gironde Accompagnement scolaire	6 500,00
MSA Accompagnement scolaire	462,00
MSA GMR Parentalité numérique	2 640,00
MSA GMR Plateforme solidaire en pays foyen	7 000,00
Département Gironde Les Reclusiennes	2 500,00
Aides à l'emploi	19 961,71
Etat Fabrique numérique de territoire	50 000,00
Etat Conseiller numérique France Service	30 300,00
PIA Campus connecté Ste Foy la Grande (2021-2022-2023)	42 400,00
Fondation Orange Fablab solidaire	15 000,00
DDFIP Ed. Nationale Cuisines de rue	11 300,00
Subvention CMSO Solidarité	1 500,00

Rapport financier de l'association

Le résultat net au 31/12/2022 est de : 422,86 euros

Le fonds associatif (fonds propres) au 31/12/2022
+ 114 461,39 €

Actif	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS		
Immobilisations incorporelles		
203100 - Plateforme de communication	5 924,16	
Immobilisations corporelles		
215000 - Aménagement installations	8 546,00	9 838,00
218100 - Matériel Transport	3 710,00	7 440,00
218300 - Bureautique	1 709,46	353,90
Participations et créances rattachées à des participations		
261000 - Titres de participation	25 820,00	500,00
TIERS		
État et autres collectivités publiques		
444000 - Etat ATD	221,49	421,49
448710 - Subventions à recevoir	24 770,20	40 200,00
Débiteurs divers et créditeurs divers		
467010 - Mairie de st foy	100,00	
467900 - Asso J.D.P.F	1 500,00	1 500,00
467950 - SCI avances pour travaux	24 563,00	24 563,00
Comptes de régularisation		
486000 - Charges constatées d'avance	950,00	950,00
COMPTES FINANCIERS		
Banques, établissements financiers et assimilés		
511200 - Chèques à encaisser		
511210 - Chèques à encaisser Librairie	348,75	
511220 - Chèques à encaisser Divers		
511300 - Virts à encaisser		
511310 - CB à encaisser		
512002 - Banques - CMSO	51 309,91	42 320,98
517001 - Compte en ligne - Coeur de Bastide	135,28	62,83
Caisse		
531002 - Caisse - CMSO	361,24	20,00
Virements internes		
580000 - Virements internes		
TOTAL ACTIF	149 969,49	128 170,20

Passif	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
CAPITAUX		
Capital et réserves		
102000 - Fonds associatif sans droit de reprise	117 035,53	110 769,32
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)		
110000 - Report à nouveau excédentaire (solde créditeur)		
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)		-166,68
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
120000 - Résultat de l'exercice (excédent)	422,86	6 432,89
TIERS		
Personnel et comptes rattachés		
421010 - Lisa		113,63
428200 - Personnel - Charges à payer et produits à recevoir	2 870,04	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
431000 - Sécurité sociale	8 168,00	4 241,00
État et autres collectivités publiques		
447130 - Participation des employeurs à la formation professionnelle	1 797,00	1 992,00
Débiteurs divers et créditeurs divers		
467200 - La Colline aux livres brut	4 327,53	3 676,11
467300 - Autres Editeurs	1 016,53	1 111,93
467700 - Divers débiteurs ou créditeurs hors ADH	7 132,00	
Comptes de régularisation		
487100 - Subventions constatés d'avance	7 200,00	
TOTAL PASSIF	149 969,49	128 170,20

Éléments significatifs 2022

Finalisation de l'achat des parts de la SCI
La Citoyenne pour un montant de 25 300 €

Prévisionnel 2023

Charges 2023 : 230 000 euros
(7 salariés, 2 services civiques)

Produits 2023 : 230 000 euros
dont :

Adhésions, ventes, prestations	18 000 €
ANCT Conseiller numérique	6 000 €
Département Gironde	15 000 €
Organismes sociaux CAF-MSA	86 000 €
ASP / emploi aidés	10 000 €
Campus connecté (PIA Etat-Commune)	46 400 €

Sollicités :

Fondation de France (Solidarité Migrants)	25 000 €
CAF (valeurs de la République)	6 000 €
Dépt Gironde (AILDS)	6 000 €

Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

Présentation de son rapport par le Commissaire aux Comptes
titulaire,

la société @ COM AUDIT SUD à VILLENEUVE SUR LOT
(47300) 1 rue du Chevron d'Or CS 50097, PUJOLS,

représentée par Monsieur Jean-Marc TONON
pour l'exercice ouvert au 1er janvier 2022
et se clôturant le 31 Décembre 2022.

Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.612-5 du Code du commerce

Pas de nouvelle convention réglementée passée en 2022.

Résolution n°1

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du moral et financier du Conseil d'Administration sur l'activité de l'association et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve ledit rapport de gestion et les comptes annuels de l'exercice clos les 31/12/2022, lesquels font apparaître un excédent de 422,86 euros.

Résolution N°2

Affectation du résultat de l'exercice

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 faisant ressortir un excédent de 422,86 euros.

L'Assemblée décide d'affecter ce résultat au fonds associatif, ce qui porte son montant à : 117 461,39 euros.

Résolution N°3

Conventions réglementées

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions réglementées visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice 2022 écoulé.

Renouvellement des membres du Conseil d'administration

Collège des sages

Nathalie ROBILLARD

Patricia JUTHIAUD

Marie DUPUY

Collège des bénévoles

Marie-Jo ROUSSEL

Gilles GRIFFON

Evelyne LAPLAZE

Collège des professionnels

Alice EHUI
Ebluimi Kita&Wax

Collège des habitants

Danielle SIGOT-
MEZURET

Collège des associations

Jean-Paul FRANÇOIS
Cycles et partages

Résolution N°5

Formalités légales

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des membres donne tous pouvoirs au Conseil d'administration et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

CERTIFICAT

DE REMERCIEMENT

DÉCERNÉ AUX

Bénévoles de Cœur de Bastide

Pour votre aide si précieuse
et votre bienveillance



Activités 2023 et perspectives 2024

